

Bulletin n° 2021-10

RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS

**Avis important à l'intention des directeurs généraux
et des représentants élus**

Programme d'amélioration de la prestation des services municipaux

Le Programme d'amélioration de la prestation des services municipaux a été annoncé le 11 mars, et les demandes peuvent maintenant être déposées jusqu'au 30 avril 2021. Il s'agit d'un programme volontaire qui permettra aux municipalités et aux districts d'aménagement du territoire de procéder à des examens de la prestation de services en fonction de leur rapport qualité-prix. Ces examens conduiront à des recommandations qui, si elles sont adoptées par les municipalités, les aideront à réaliser des économies. Un montant total de 5 millions de dollars a été alloué à ce programme, qui sera distribué comme indiqué dans les lignes directrices du Programme.

Dans le cadre du Programme d'amélioration de la prestation des services municipaux, les demandeurs retenus seront jumelés à des entreprises qualifiées qui effectueront des examens en vue de l'optimisation des ressources, dont le coût sera assumé par le gouvernement du Manitoba.

Toute économie ainsi réalisée sera conservée par les municipalités et pourra être réaffectée aux priorités municipales. La Province s'est engagée à maintenir les niveaux de financement aux municipalités comme promis dans le budget 2020 et ne réduira pas ce financement en fonction des économies réalisées par les municipalités dans le cadre de ce programme.

QUI EST ADMISSIBLE?

Toute municipalité ou tout district d'aménagement.

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE?

Pour votre commodité, la trousse de demande, y compris les lignes directrices du Programme et la foire aux questions, est accessible sur le [portail en ligne des municipalités du Manitoba](#).

Veillez envoyer les dossiers de demande dûment remplis par courriel à MRFSP@gov.mb.ca d'ici le 30 avril 2021.

Une résolution du conseil municipal doit être soumise à l'appui de votre demande.

Pour toute question ou demande d'ordre général, veuillez envoyer un courriel à MRFSP@gov.mb.ca.

Ministère des Relations avec les municipalités
800, avenue Portage, bureau 508, Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4